



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana-Tanindrazana-Fandrosoana

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

Agence de Recouvrement des Avoirs Illicites

APPEL A CANDIDATURE

**Pour le poste de DIRECTEUR EN CHARGE DES SAISIE, GEL ET CONFISCATION
DE L'AGENCE DE RECOUVREMENT DES AVOIRS ILLICITES (ARAI)**

En application des dispositions du décret 2021-960 du 29 septembre 2021 portant création, composition et fonctionnement de l'Agence de Recouvrement des Avoirs illicites (ARAI), un appel à candidatures ouvert est lancé pour le recrutement du Directeur en charge des Saisie, Gel et Confiscation.

Sous la tutelle hiérarchique directe du Directeur Général, le Directeur en charge des Saisie, Gel et Confiscation (DSGC) a pour mission de faire exécuter les décisions de gel, saisie ou confiscation des avoirs illicites.

I- MISSIONS

A cet effet, il est chargé de :

- Faire exécuter les décisions de saisie, de gel ou de confiscation des avoirs illicites ;
- Procéder au recouvrement des avoirs prononcés par les juridictions et autorités compétentes ;
- Assurer la conservation et la gestion des biens saisis ainsi que la consignation de la contre-valeur des biens aliénés avant la décision de confiscation ;
- Assister et appuyer les équipes d'enquêteurs dans l'identification, le dépistage et l'évaluation des biens à recouvrer ;
- Suivre les contentieux pouvant naître de sa mission de recouvrement ;
- Contribuer au renforcement de capacité sur le recouvrement des avoirs illicites

II- PROFILS

Le DSGC doit :

- Titulaire d'un Baccalauréat + 5 en Économie, Gestion, Droit ou autres disciplines affiliées
- Être de nationalité malagasy ;
- Être intègre et de bonne moralité ;
- Avoir une bonne connaissance de la législation anti-blanchiment et anti-corruption sur le plan national et international ;
- Avoir une bonne maîtrise des procédures judiciaires malagasy et bonne connaissance des mécanismes internationaux y compris juridiques en matière de recouvrement des avoirs ;
- Avoir une bonne maîtrise des langues malagasy et français. La connaissance de l'anglais serait un atout ;
- Maîtriser l'outil informatique ;
- Avoir une expérience pertinente et confirmée de dix ans ;
- Avoir une excellente capacité relationnelle et rédactionnelle ;
- Capacité de résister à toutes formes de pressions.

Le dossier de candidature (*demande avec les coordonnées téléphoniques et mail, lettre de motivation, deux lettres de recommandation, curriculum vitae et photo d'identité récente*) sous pli fermé, avec mention : « **Candidature pour le poste de Directeur en charge des Saisie, Gel et Confiscation de l'Agence de Recouvrement des Avoirs Illicites (ARAI)** » sera envoyée à l'adresse suivante :

Monsieur le Directeur Général de l'Agence de Recouvrement des Avoirs Illicites
BP 873 -CSI- Villa Analamanga, près de la Banque Centrale de Madagascar, 101 Antananarivo
Au plus tard le 08 juillet 2022 à 16 heures

Cet appel à candidatures est publié dans les sites web ci-après: www.csi.gov.mg,
bianco-mg.org/, www.dcn-pac.mg/, www.samifin.gov.mg/